

19 janvier 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, sur les relations franco-algériennes, le 19 janvier 2007.

Monsieur le Président, Cher ami,

Je suis heureux que la visite en Algérie du Président de l'Assemblée Nationale, M. Jean-Louis Debré, me donne l'occasion de vous transmettre ce message d'amitié, en mon nom et celui de mon pays.

Dans la continuité de la Déclaration que nous avons signée à Alger en 2003, beaucoup a été réalisé ces dernières années pour conférer à nos relations bilatérales la densité qui convient à deux nations aussi proches par l'esprit et par le cœur. Plusieurs visites ministérielles en Algérie sont venues témoigner, depuis un an, de l'attention prioritaire que la France porte au développement et à l'intensification de ses liens avec votre pays. Le déplacement du Ministre des Affaires étrangères, M. Philippe Douste-Blazy, en avril, ceux du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, M. Nicolas Sarkozy, en novembre, et du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, M. Thierry Breton, en décembre, notamment, ont fait progresser notre dialogue et notre coopération, dans trois domaines particulièrement importants :

- le partenariat en matière économique : l'accord signé en décembre va permettre, comme l'avait souhaité la partie algérienne, d'accompagner la promotion de nos investissements en Algérie et de donner de nouvelles perspectives à nos opérateurs économiques. Je m'en réjouis profondément car je suis convaincu du très grand potentiel de votre pays dans ce domaine
- la révision de notre dispositif national et communautaire de traitement des demandeurs de visas : je me félicite de la décision, prise sur la base de la saisine de l'Union européenne par la France en étroite coopération avec l'Algérie, de simplifier les procédures de délivrance de visas Schengen aux ressortissants algériens. Je souhaite que se poursuive notre coopération pour que la circulation de nos ressortissants réponde aux besoins des relations entre nos deux pays
- les projets communs dans le domaine culturel, éducatif et scientifique : après la mise en place de l'Ecole supérieure algérienne des affaires, que nous avons appelée de nos vœux en 2003, d'autres réalisations communes vont voir le jour dans le domaine de la formation supérieure. Une nouvelle convention bilatérale est en préparation, qui donnera un cadre à nos ambitions renouvelées en matière de coopération.

L'importante visite que M. Debré effectue aujourd'hui en Algérie s'inscrit naturellement dans ce contexte et témoigne à la fois de la qualité de nos échanges politiques au plus haut niveau et de la densité de notre partenariat. Elle sera en particulier l'occasion de conclure un important protocole de coopération entre l'Assemblée Populaire Nationale et son homologue française. J'en suis très satisfait et j'y vois un signe favorable pour des développements futurs. Je vous prie d'agrée, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.